



## Régisseur Général Technique des Manifestations Culturelles (H/F)

Rattachement : Action culturelle/Développement humain

### Description du poste

Filière : Technique

Grade : Technicien ; Technicien principal de 2ème classe ; Technicien principal de 1ère classe

Catégorie du poste : B

Temps de travail : complet

Type d'offre : Vacance de poste

Mode de recrutement : Statutaire ou à défaut contractuel

### Missions

#### Missions

Sous l'autorité hiérarchique du Chef du service Action culturelle, au sein du Pôle Culture de la Ville de Metz, le régisseur général a pour missions de définir et mettre en œuvre les moyens techniques, logistiques et humains nécessaires à la réalisation des spectacles et animations programmés tout au long de l'année par le service Action culturelle du Pôle Culture.

Le régisseur général a également en charge le volet sécurité en lien avec les artistes ou prestataires extérieurs et les services municipaux de la Ville de Metz et il assure également la responsabilité de référent de sécurité des manifestations, rôle imposé par la législation en vigueur.

Il apporte une expertise technique lors de l'élaboration des programmations culturelles (festival international Constellations de Metz, Fêtes de la Mirabelle, cinéma en plein air, concerts de l'Harmonie Municipale, festivités de Saint-Nicolas...).

Il gère le matériel du Pôle Culture (gestion des stocks, inventaire...).

### Activités principales

Organiser la mise en œuvre des manifestations

- définir, organiser, mettre en œuvre et contrôler le montage/démontage des spectacles et animations programmés par le Pôle Culture
- analyser la faisabilité technique des projets artistiques dans la phase d'élaboration de la programmation, procéder au suivi technique et préparer les différents chantiers en vue des phases d'exploitation afin de remédier à tout dysfonctionnement préjudiciable à la qualité

du service public ou à la sécurité des biens et des personnes

- être garant de la bonne marche des chantiers lors des montages et démontages et pendant l'exploitation
- coordonner les équipes techniques et logistiques en interne ainsi que les prestataires extérieurs
- recruter, mettre en place le planning et encadrer les intermittents et intérimaires recrutés par le Pôle Culture
- rechercher et mobiliser des partenariats qui contribuent au financement des moyens techniques nécessaires à la mise en œuvre des spectacles programmés

Mettre en œuvre les dispositifs de sécurité liés aux manifestations

- définir et mettre en œuvre tout dispositif de sécurité nécessaire au regard de la réglementation en vigueur (service de sécurité incendie et d'aide à la personne par exemple) afin de permettre le bon déroulement des spectacles et animations programmés par le Pôle Culture en collaboration avec les services préfectoraux et les forces de l'ordre public
- veiller à la gestion des flux, au contrôle éventuel du public ou encore à la prévention des risques
- monter et présenter en Préfecture les dossiers de sécurité nécessaires aux déclarations préalables de manifestation ou de demande d'ouverture d'ERP

## **Compétences requises**

### **Compétences requises**

Avoir une expérience similaire réussie

Connaître le matériel et les logiciels indispensables à l'exploitation des dispositifs son, lumière, vidéo, structures (ex : engins de chantier, matériels scéniques)

Connaître la réglementation en matière de sécurité et de protection des personnes

Maîtriser l'informatique et les outils bureautiques

Encadrer une équipe

Être rigoureux

Posséder des qualités d'organisation et d'aisance relationnelle

Pratiquer la langue anglaise constitue un atout

Formation SST et diplôme SSIAP 3 constituent des atouts

Habilitation électrique BR souhaitée

### **Conditions de travail**

Poste à temps complet - Travail du lundi au vendredi avec amplitude variable

Disponibilité occasionnelle les week-ends et soirées notamment en période de pré-exploitation (permis B souhaité)

Possibilité d'annualiser le temps de travail

Télétravail possible

25 jours de congés annuels (+ 2 jours de fractionnement)

2 RTT libres / an + 1/2 RTT fixe/semaine ou 1RTT fixe/2 semaines

Rémunération statutaire et régime indemnitaire (RIFSEEP)

Primes annuelles

Plurélya – prestataire d'action sociale (chèques vacances, billetterie...)

Participation de la collectivité aux frais liés

- aux transports en commun
- à la couverture mutuelle et prévoyance

La Ville de Metz encourage la diversité et l'égalité des chances. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.